

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER DU CLOU BOUCHET 8 OCTOBRE 2002

Présents : **Membres :** Andrée CHAREYRE (co-présidente), Frédérique RENARD (co-présidente), Jacques BRESSOLLETTE, Paul POIRAUDEAU, Abdelsselam BADRI, Odette BODIN, Jean-Claude BUISSON, Catherine CHAPUY, Jean DESMAISON, Philippe GOULAY, Annie HERIVEAU, Denis THIBAUT, Hugues VAUDOUR

Conseillers municipaux : Guillaume JUIN

Direction de la proximité et de la Citoyenneté : Pierre LACORE, Directeur Adjoint de la Direction Proximité et Citoyenneté, Delphine LEBON, MCSP, Bruno BROSSARD et Anne-Cécile RESCOURIO, Assistants des Conseils de Quartier

Excusés : Gérard ZABATTA, Christabelle CHOLLET Patrick BOUCHET, Jeanine GABORIT, Danielle RICHARD

Absents : Abdelilah BENBAMMOU, Claudette BŒUF, Patricia DEBORDE, Claudine MENUAULT, Daniel ROSANVAL, Stéphanie SOULIER

1/ Remarques sur le compte rendu de la séance précédente

Monsieur THIBAUT précise, à propos du ring, que le projet n'a pas été adopté à l'unanimité, mais à la majorité. Monsieur ZABATTA avait proposé lors de la séance précédente que le conseil donne pouvoir au bureau, sous réserve de co-financement par le Conseil du Clou-Bouchet, de la Tour Chabot et du Quartier NORD.

Madame CHAREYRE informe le Conseil que la Caisse d'Épargne financera totalement le ring.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur GOULAY propose qu'à l'avenir les membres signalent leur désapprobation immédiatement pour éviter tout désaccord ultérieur.

2/ Relevés de conclusions des commissions

a) Commission Jeunesse et Sport rapportée par Madame HERIVEAU en l'absence de Monsieur BOUCHET

↳ Madame CHAREYRE souligne que Michel GENDREAU, Conseiller municipal délégué aux affaires socio-éducatives est tout à fait favorable au fait de rencontrer la Commission Jeunesse et Sport pour aborder certains projets, et que les membres l'accompagnent pour assister aux entraînements des Chamois.

↳ Quant à la gratuité des places pour les matchs des Chamois, Madame CHAREYRE précise qu'il est difficile d'obtenir des places, d'autant plus que celles-ci sont souvent distribuées tardivement, ce qui complique la redistribution.

↳ Monsieur BENBAMMOU soumet le projet d'aménagement d'un local pour l'association de football du Clou Bouchet, dans le bâtiment abandonné, situé sur le terrain de foot. Le Conseil approuve l'idée que le chantier (ouverture de 2 portes et travaux de peinture) soit confié à la *Mission d'Insertion Par l'Economie*.

b) Commission Aménagement de Quartier, rapportée par Madame CHAPUY

↳ Madame CHAREYRE apporte une précision quant à l'éventuelle démolition de la « barre Daguerre » : ce chantier n'est pas du tout envisagé pour le moment et de toute façon aucune décision ne sera prise à ce sujet sans concertation préalable avec les habitants, la Ville, l'OPAC et l'Etat

↳ Monsieur DESMAISON souhaite que la sécurité soit renforcée entre Carrefour et la résidence Angélique : en effet il existait auparavant une rampe d'accès remplacée depuis par des pas japonais en ardoise, qui pourraient s'avérer dangereux en cas de pluie, d'autant plus que le système de circulation ne facilite pas l'accès aux handicapés.

↳ Appel à la citoyenneté quant à la propreté du quartier : monsieur GOULAY estime que les campagnes de communication à ce propos engendrent des retombées trop éphémères ; alors pourquoi ne pas envisager une opération globale qui impliquerait les habitants du quartier en les mobilisant ?

Andrée CHAREYRE informe le Conseil qu'un projet en collaboration avec la Gestion Urbaine de Proximité ainsi que le Collège et lycée de la Venise Verte est actuellement à l'étude.

c) Commission OPAC rapportée par Frédérique RENARD

↳ Le Conseil a été saisi de plusieurs plaintes concernant les nuisances sonores émanant des logements OPAC : ce type de requêtes entre t-il dans le domaine de compétences des Conseils de Quartier ? La Commission propose de rencontrer Monsieur VARENNES, Directeur de l'OPAC, afin de travailler en collaboration sur le sujet.

↳ Proposition de mandater 2 membres du conseil pour siéger à la Commission d'attribution : Monsieur POIRAUDEAU signale qu'en tant qu'ancien membre de cette commission, il peut affirmer que les attributions sont toujours équitables et justifiées.

Monsieur BRESSOLLETTE propose que le Conseil de Quartier ne se substitue pas aux associations existantes.

Pierre LACORE précise que ces inquiétudes se posent dans tous les quartiers, c'est pourquoi il faut rassurer les associations : le Conseil de quartier n'entravera aucunement leur travail, par contre la collaboration est indispensable.

Frédérique RENARD propose que la Commission prenne contact avec l'Amicale des Locataires pour se présenter

d) Commission Voirie rapportée par Monsieur VAUDOUR

↳ Le Bureau souhaite qu'un recensement précis des besoins d'éclairage soit effectué afin de préparer un dossier plus étoffé.

↳ Sécurisation des entrées et sorties de l'école Emile Zola : la mise à disposition d'emplois-jeunes est intéressante cependant la sensibilisation des parents est indispensable.

↳ Création de jeux supplémentaires : Monsieur POIRAUDEAU ajoute que les demandes se sont multipliées auprès du service des Espaces Verts qui ne dispose malheureusement pas de budget suffisant.

e) Commission Culture rapportée par Monsieur THIBAUT

↳ La Commission estime qu'il ne faut pas s'auto censurer dans les propositions : là encore il ne faut cependant pas se substituer aux associations.

↳ Il s'agit de faire venir la culture dans le quartier et non pas déplacer la population vers la culture.

↳ On peut relever notamment parmi les actions proposées par la Commission l'octroi de places à tarif réduit ou gratuit, la projection de séances cinématographiques, l'organisation d'un concours photos...

↳ Madame CHAREYRE précise que certaines de ces actions n'entrent pas dans la compétence du Conseil de Quartier d'où la nécessité de trouver des partenaires supports.

3/ Budget du Conseil de Quartier

Andrée CHAREYRE informe les membres que le Conseil n'a pas dépensé la globalité du budget affecté au Conseil de Quartier du Clou Bouchet.

Plusieurs demandes émanent des groupes scolaires Jean Zay et Zola en matière de mobilier notamment et de matériel (tel que des magnétophones par exemple). Par ailleurs Zola souhaiterait disposer d'un self pour les élèves Le Conseil serait-il prêt à investir dans ces écoles ?

Monsieur THIBAUT est d'accord sur le principe mais précise toutefois que le Conseil n'a pas à se substituer à un financement public ; on peut effectivement apporter une valeur supplémentaire à ces écoles mais on ne doit pas compenser des manquements. Une petite délégation pourrait évoquer cette question.

4/ Questions diverses

↳ Monsieur BRESSOLLETTE émet le souhait de recevoir le compte rendu de toutes les commissions.

↳ Monsieur THIBAUT souhaite que le Bureau puisse soumettre à l'ensemble du Conseil de Quartier les actions à mener.

5/ Présentation du programme de la séance plénière par Pierre LACORE

6/ Levée de la séance à 22 heures 45.

Les prochaines réunions de bureau sont fixées au 28 octobre et au 25 novembre

Le prochain Conseil de quartier est fixé au 5 décembre.

Une convocation sera envoyée prochainement avec l'ordre du jour